

REGLEMENT 2021

Appel régional à candidature ouvert **du 15 janvier au 31 décembre 2021 (12h midi, heure de Beyrouth)**

1. AVANT-PROPOS

L'AUF, en tant que personne morale privée qui favorise la compréhension interculturelle au sein des pays de la Francophonie, soutient la gouvernance universitaire de ses établissements membres. Il est rappelé à l'attention des candidats que l'AUF n'est pas une école doctorale ou un établissement public ayant une mission statutaire d'enseignement supérieur et de recherche. À ce titre, le soutien à la mobilité n'implique pas le recrutement du missionnaire par l'AUF ou l'instauration d'une relation de travail ou d'un quelconque lien de subordination entre l'AUF et le missionnaire sélectionné. Ce soutien ne peut donc pas être apparenté à un salaire ou à une rémunération, sous quelque forme que ce soit, puisqu'il n'est pas obtenu en contrepartie d'un travail accompli dans un lien de subordination avec l'AUF. Les interventions du missionnaire restent régies par les règles en vigueur au sein de son établissement d'origine et/ou d'accueil. Par ailleurs, l'AUF n'exerce aucun pouvoir disciplinaire et de contrôle sur le missionnaire bénéficiaire de la mission d'appui à la gouvernance universitaire.

Tout candidat à une mission d'appui à la gouvernance de l'AUF est fortement incité à rechercher d'autres soutiens lui permettant de combler tous les besoins rencontrés durant sa période de mobilité, particulièrement auprès de son établissement d'origine et/ou d'accueil.

2. OBJECTIFS

Dans le cadre de ses projets, la Direction régionale Moyen-Orient de l'AUF vise le renforcement des capacités des établissements situés dans la région Moyen-Orient en matière de gouvernance universitaire notamment à travers son appui à la qualité et l'évaluation. Elle propose ainsi de soutenir des missions d'expertise, d'évaluation et/ou d'audit, en fonction des besoins des établissements de la région.

Ces mobilités doivent :

- contribuer au renforcement des capacités des universités de la région Moyen-Orient ;
- favoriser les échanges et la collaboration entre universités au travers d'expertise partagée ;
- aboutir si possible au développement d'autres activités ou partenariats entre les universités concernées ;
- être programmées sur l'année 2021 (début au plus tard le 15 décembre 2021). Une mission non effectuée durant ladite période ne peut en aucun cas être reportée à l'année suivante.

La priorité est donnée aux mobilités Sud-Sud et aux thématiques prioritaires de la Direction régionale Moyen-Orient de l'AUF (cf. point 9).

3. CONDITIONS DE CANDIDATURE

Le(la) missionnaire candidat(e) doit :

- justifier de ses titres et du statut de rattachement à un établissement membre de l'AUF situé dans un pays de la région Moyen-Orient, différent de l'établissement d'accueil ;
- produire l'ensemble des pièces demandées ;
- justifier d'une invitation par l'établissement d'accueil ;
- s'engager à remettre un rapport de mission à l'AUF dans les deux mois suivant sa mobilité ;
- déclarer toute prise en charge autre que celle demandée à l'AUF.

L'établissement d'accueil doit :

- justifier de l'opportunité de la mission en fonction de ses besoins et de sa capacité d'accueil.

L'établissement d'origine doit :

- être membre de l'AUF et situé en dehors du pays de l'établissement d'accueil du missionnaire.

4. PROCEDURE DE SELECTION DES CANDIDATURES

Le formulaire doit être complété en ligne à l'adresse <https://formulaires.auf.org/>

Après examen de sa recevabilité, le dossier est soumis à la procédure de sélection qui s'effectue sur la base de la qualité de la candidature, des critères de sélection et à concurrence des financements disponibles.

Aucun dossier ne sera retourné au candidat.

Les candidats sélectionnés seront informés par courrier électronique.

5. CRITERES DE SELECTION DES CANDIDATURES

Les principaux critères retenus pour la procédure de sélection sont les suivants :

- cohérence de la demande avec les besoins de l'université d'origine ;
- objectifs attendus ;
- inscription de la mission dans le cadre d'un projet structurant de l'établissement d'origine et de transfert de compétences ;
- participation financière à la prise en charge du missionnaire par l'établissement demandeur de la mission;
- flux de mobilité (priorité aux mobilités Sud/Sud, puis Nord/Sud) ;
- équilibre entre les genres des candidats (la priorité sera donnée aux femmes à qualité scientifique égale) ;
- priorité sera donnée aux candidats qui postulent pour la première fois dans le cadre de ce programme d'appui.

6. MODALITES DE PRISE EN CHARGE ET NATURE DU SOUTIEN FINANCIER

Les missions d'appui à la gouvernance universitaire sont de courte durée (3 jours par mission). La prise en charge de la mission comprend au maximum :

- un **titre de transport aller-retour en classe économique** émis par l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) mis à la disposition du bénéficiaire. Le titre de transport n'est pas modifiable, notamment quant aux dates (le choix du moyen de transport appartient à l'Agence universitaire de la Francophonie, selon les disponibilités et au prix le plus avantageux ; les excédents de bagages ne sont pas pris en charge ; les pénalités de modification ou d'annulation sont à la charge du bénéficiaire) ;
- une **assurance-maladie, accident et rapatriement** dans le pays d'accueil. Le (la) bénéficiaire devra en outre justifier des vaccinations requises pour se rendre dans le pays d'accueil ;
- des perdiem (selon les barèmes en vigueur à l'AUF, limités à 3 perdiem) .

De façon générale, une contribution de l'université d'origine du missionnaire, et/ou de l'université d'accueil, et/ou d'un autre organisme, est souhaitable.

7. OBLIGATIONS DU BÉNÉFICIAIRE

À l'expiration de la mobilité, le (la) bénéficiaire remettra un rapport (compte-rendu de mission, appréciation du séjour, intérêt scientifique et pédagogique, suites données à cette mission, etc.) dans un délai de 2 mois suivant la mission.

8. CONSTITUTION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

ATTENTION : Le dossier de candidature doit obligatoirement être complété EN LIGNE. Le missionnaire ne peut compléter qu'un seul dossier de candidature par mission.

TOUTES LES PIÈCES DU DOSSIER DOIVENT ÊTRE RÉDIGÉES OU TRADUITES EN FRANÇAIS ET ÊTRE AU FORMAT PDF.

Pour être recevable, le dossier doit comprendre la totalité des pièces suivantes:

- une attestation de statut de rattachement à un établissement membre de l'AUF dans la région Moyen-Orient ;
- le plan des activités à assurer et l'engagement du missionnaire à l'exécuter ;
- une déclaration sur l'honneur du missionnaire en cas de prise en charge par un autre organisme ;
- un curriculum vitae actualisé, en français ;
- une lettre d'invitation de la structure d'accueil justifiant l'opportunité de la mission et précisant la participation financière de l'établissement (signée par la plus haute autorité de l'établissement).

Le dossier de candidature doit être déposé en ligne **au plus tard 1 mois avant** la date de début de la mission.

À noter que certains documents pourront vous être demandés ultérieurement en version originale.

DOCUMENTS COMPLÉMENTAIRES POUR LA MISE EN PLACE DE LA MISSION

Au moins un mois avant le début de la mission :

- L'ordre de mission de l'université de rattachement du missionnaire, mentionnant les dates et objectifs de la mission ;
- Copie de la page d'identification du passeport et des visas en cours de validité.

9. THEMATIQUES PRIORITAIRES DE LA DIRECTION RÉGIONALE MOYEN-ORIENT DE L'AUF

- Environnement
- Gouvernance publique
- Santé et sciences de la vie
- Langue française, diversité culturelle et linguistique
- Sciences et technologies
- Tourisme et patrimoine
- Eau et gestion des ressources naturelles
- Energies

10. LES CANDIDATURES DOIVENT S'INSCRIRE DANS L'UNE DES DISCIPLINES DEFINIES PAR L'AUF

Domaine	Discipline
Biotechnologies	Biotechnologie environnementale
	Biotechnologie industrielle
	Biotechnologies médicales
Mathématiques, statistiques et informatique	Informatique
	Mathématiques
	Statistiques
Sciences agricoles	Agriculture
	Agroalimentaire
	Agronomie
	Pêche, halieutique
	Production laitière
	Productions animales
	Sylviculture, foresterie
Sciences de l'éducation	Éducation des adultes
	Enseignement spécialisé
	Formation à distance
	Formation des enseignants
	Ingénierie des formations
	Pédagogie
	Didactique
	Systèmes éducatifs
	Technologies éducatives
Sciences de l'ingénieur	Génie aérospatial
	Génie agroalimentaire
	Génie agroenvironnemental
	Génie chimique
	Génie civil, géologique et minier
	Génie civil, géologique et minier
	Génie des matériaux et de la métallurgie
	Génie électrique, électronique et de la technologie
	Génie électrique, électronique et de la technologie
	Génie électrique, électronique et de la technologie
	Génie industriel
	Génie mécanique
	Génie physique
Sciences de l'Univers	Astronomie
	Météorologie et autres sciences de l'atmosphère
Sciences de la santé	Médecine
	Médecine vétérinaire
	Médecines alternatives
	Santé publique et salubrité de l'environnement
	Soins de réadaptation

	Pharmacologie
	Soins infirmiers, nutrition, diététique
Sciences de la Terre	Géographie physique
	Géologie
	Géophysique et géodésie
	Océanographie
	Sciences de l'environnement
	Sciences hydrologiques
	Téledétection
Sciences humaines	Aménagement et urbanisme
	Anthropologie
	Archéologie
	Architecture
	Arts
	Géographie humaine
	Histoire
	Langues
	Linguistique
	Littératures
	Philosophie, morale et religion
	Philologie
	Théologie
Traduction	
Sciences naturelles	Biologie
	Ecologie
	Microbiologie
	Phytologie et botanique
	Zoologie
Sciences de la matière	Physique
	Chimie
Sciences sociales	Criminologie
	Démographie
	Psychologie
	Sciences de l'administration
	Sciences de l'information
	Sciences de la gestion
	Sciences économiques
	Sciences juridiques
	Sciences politiques
	Sociologie
	Technologies de l'information et de la communication (TIC)
	Tourisme
Travail social	

11. CONTACTS

Pour toute question relative au règlement, et pour l'envoi des pièces complémentaires en cas de sélection, merci de nous contacter à l'adresse suivante :

Etablissement d'origine est situé dans l'un des pays de la région Moyen-Orient :		A contacter :
ARABIE SAOUDITE CHYPRE DJIBOUTI EGYPTE EMIRATS ARABES UNIS ETHIOPIE IRAQ IRAN	JORDANIE LIBAN PAKISTAN PALESTINE QATAR SOUDAN SYRIE YEMEN	DIRECTION RÉGIONALE MOYEN-ORIENT (DRMO) Rue de Damas Villa F, Cité Bounoure B.P. 11-81, Riad El Solh – Beyrouth, Liban Tél (standard) : +961 1 420 270 Tcpié : +961 1 615 884 Courriel : enseignement-mo@auf.org Site web : www.auf.org/moyen-orient

Les dispositifs d'appui de la Direction régionale Moyen-Orient de l'AUF sont consultables à l'adresse suivante : <https://www.auf.org/moyen-orient/>